

# J'ai l'impression d'avoir des taches dans ma vision

## Le site du Docteur Guy DEGRANDI

Adresse du site : [www.docvadis.fr/guy-degrandi](http://www.docvadis.fr/guy-degrandi)



Validé par  
le Comité Scientifique Ophtalmologie

**Dans les anomalies de la vision, les corps flottants sont fréquents après 45 ans. Parfois ils disparaissent mais lorsqu'ils se multiplient ou qu'ils persistent, ils peuvent devenir gênants.**

## Qu'est-ce que le vitré ?

Le vitré est un gel visqueux transparent dont la consistance est similaire au blanc d'œuf. Il remplit l'espace entre le cristallin et la rétine.

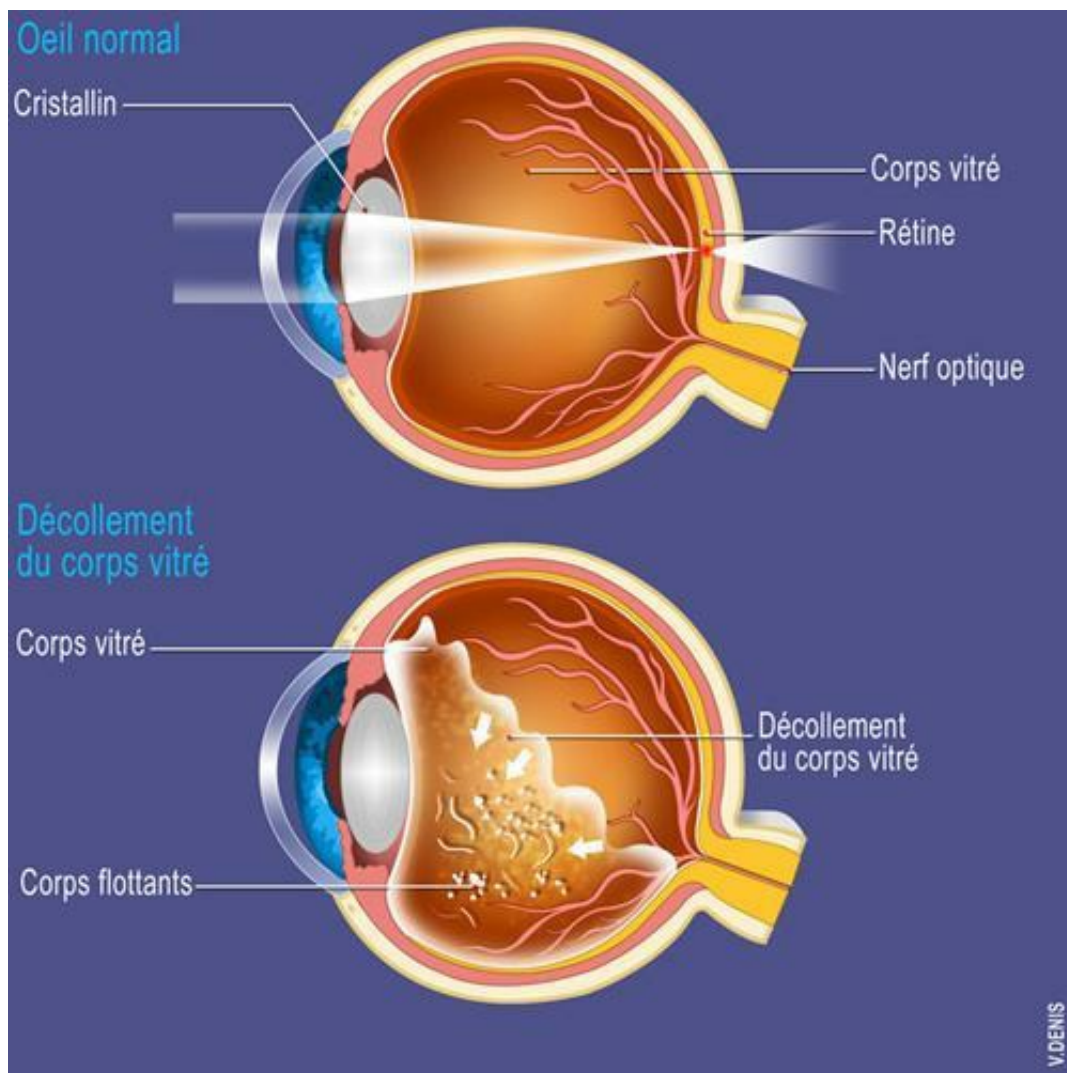
## Qu'est-ce qu'un corps flottant ?

C'est une dégénérescence du collagène constituant le vitré. Ceci conduit à la formation d'agrégats ou de voiles dans le vitré.

## Pourquoi ai-je l'impression d'avoir des taches dans ma vision ?

Ces modifications du vitré sont perçues comme des mouches volantes, des toiles d'araignées ou encore comme des voiles...

Les corps flottants sont décrits comme des mouches volantes, des toiles d'araignées ou encore comme des voiles avec, parfois, des éclairs et une impression de brillance. La plupart du temps, ils sont bénins.



*Les corps flottants sont décrits comme des mouches volantes, des toiles d'araignées ou encore comme des voiles avec, parfois, des éclairs et une impression de brillance. La plupart du temps, ils sont bénins.*

## **Est-ce dû à mon âge ?**

L'âge, notamment après 45 ans, favorise le développement des corps flottants. L'apparition, ou l'augmentation de ces corps flottants, est due au décollement du vitré qui devient plus liquide et se détache de la rétine, alors qu'en situation normale, ces deux structures sont accolées. Mais ils apparaissent très souvent avant cet âge et notamment chez les personnes myopes. Les corps flottants peuvent également apparaître ou se développer à la suite d'un traumatisme, d'une inflammation de l'œil ou d'une opération de la cataracte.

## **J'ai parfois des éclairs dans les yeux, est-ce la même cause ?**

Parfois, l'apparition des corps flottants est accompagnée d'éclairs ou de points brillants intermittents qui sont la manifestation d'adhérences anormales entre le vitré et la rétine lors du décollement du vitré.

## **Est-ce normal que ce soit dans mes deux yeux ?**

Dans la majorité des cas, ce phénomène apparaît en même temps dans les deux yeux, ce qui augmente la gêne.

## **Est-ce grave ?**

C'est un phénomène gênant dû à une évolution naturelle de l'œil mais habituellement sans conséquence. Il n'y a donc pas lieu de vous inquiéter. L'apparition des éclairs par contre, doit inciter à consulter rapidement un ophtalmologiste.

## **Que dois-je faire si je perçois des corps flottants ?**

Il faut avant tout consulter sans urgence un ophtalmologiste. Il va explorer votre œil, non seulement le vitré mais aussi la rétine pour vérifier qu'il n'y a pas de risque de décollement de la rétine ou d'hémorragie. Un fond d'œil sera effectué après dilatation de la pupille. Cet examen est totalement indolore et rapide à réaliser. Différentes techniques existent, mais toutes reposent sur le même principe : l'utilisation d'un instrument qui comporte un système de loupe et une lumière pour éclairer le fond de votre œil. Il n'est pas recommandé de conduire immédiatement après, car la dilatation perturbe votre vision.

## **Existe-t-il des traitements ?**

En cas de corps flottants isolés, aucun traitement n'a prouvé à ce jour une efficacité réelle. Le traitement par laser est à éviter dans ce cas. Les traitements par vitamines peuvent être proposés sans certitude d'efficacité.

La chirurgie par vitrectomie peut être proposée si les corps flottants induisent une baisse de la vision importante et durable. Elle sera réalisée sous anesthésie et votre ophtalmologiste vous aura expliqué cette intervention et les suites éventuelles.

En cas de déchirure de la rétine, due à la traction du vitré sur la rétine lors d'un décollement du vitré, le laser est indispensable pour éviter l'évolution vers le décollement de la rétine.

## **Quelle sera l'évolution ?**

Dans la plupart des cas, les corps flottants vont persister mais sans augmenter. Ils peuvent disparaître partiellement. En réalité, ils vont s'agglomérer dans le bas du vitré (bas de l'œil). N'étant plus dans le champ

de vision, ils vous donneront la sensation d'avoir disparu. L'œil va également s'habituer à la présence de ces taches qui, petit à petit, seront prises en compte par le cerveau et deviendront moins gênantes.

Les corps flottants dans le vitré sont dus au décollement du vitré. C'est un phénomène naturel, la plupart du temps bénin et sans conséquence. L'apparition de ces corps flottants doit être néanmoins pour vous l'occasion d'une consultation chez un ophtalmologiste.